

TARIFS SAISON

2022 / 2023

Ecole de Musique Associative

ADHESION ANNUELLE à l'association	individuelle	25
	familiale	50

COTISATION	INTITULE	LOIRE AUTHION*	CCLLA*	EXTERIEUR*
		*entourer le tarif correspondant		
JEUNES	Eveil (5-6 ans) / FM CP	142	164	191
	Parcours Découverte	81	93	108
	Eveil ou FM + Parcours Découverte	208	237	267
	INSTRUMENT ou TECHNIQUE VOCALE individuel (30mn/semaine en individuel) donne accès aux cours de FM et d'Ateliers*	391	421	697
	TECHNIQUE VOCALE semi collectif (2 ou 3 personnes/cours) donne accès aux cours de FM et Ateliers*	216	232	371
ADULTES	INSTRUMENT ou TECHNIQUE VOCALE individuel (30mn/semaine en individuel) donne accès aux cours de FM et d'Ateliers*	533	722	753
	INSTRUMENT ou TECHNIQUE VOCALE individuel (30mn/semaine en individuel) donne accès <u>uniquement</u> aux Ateliers*	442	569	600
	TECHNIQUE VOCALE semi collectif (2 ou 3 personnes/cours) donne accès aux cours de FM et d'Ateliers*	294	392	407
	TECHNIQUE VOCALE semi collectif (2 ou 3 personnes/cours) donne accès uniquement aux Ateliers*	227	295	308
JEUNES / ADULTES	Formation Musicale SEULE (FM)	192	210	252
	Atelier SEUL*	110	120	137

^{*} Accès aux ateliers (pratique collective) en fonction des places disponibles et de la validation de l'équipe pédagogique

Réduction 5% (hors adhésion) 3 enfants et plus (-25ans)

MODALITES de REGLEMENTS / COUT des COURS

Paiement par chèques bancaires (à l'ordre de l'EMVLA) et/ou par chèques vacances. Possibilité d'échelonnement d'octobre 2022 à juillet 2023.

Nouveau : possibilité de régler par prélèvement en 1 fois (prélèvement en oct) ou 5 fois (d'oct à fév).

Réduction de 5% du prix hors adhésion, à partir de trois élèves de moins de 25 ans d'une même famille.

Toute inscription sans règlement ne pourra être prise en compte.

Aucun remboursement ne peut être exigé en cas d'arrêt en cours d'année. Les cas exceptionnels (accidents, longue maladie supérieur à 3 mois...) seront soumis à décision du CA (les contrats des professeurs étant établis pour une année complète dès la rentrée).

Le montant de l'adhésion comprend l'assurance de votre instrument. Pour en bénéficier, il vous suffit de nous laisser les caractéristiques complètes de l'instrument à assurer.

*A titre informatif, 1 heure de cours hebdomadaire représente pour l'école un coût minimum de 1600€ à l'année.

Temps de cours hebdomadaire pour les instrumentistes : entre 20 mn pour les débutants moins de 11 ans, et 30mn

Temps de cours hebdomadaire pour la FM: 1h

Les cours sont organisés selon le calendrier scolaire. Il est prévu 32 semaines de cours de septembre à juin, avec un minimum de 30 semaines de cours.

En dessous de ce seuil de 30 cours, possibilité d'un remboursement après étude et validation du Bureau.

SOUTIEN FINANCIER DE LA COMMUNE LOIRE AUTHION, DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE ET DU

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

Les tarifs tiennent compte des subventions accordées.

Le lieu d'habitation de l'élève le jour de l'inscription détermine le tarif applicable.

Un justificatif de domicile peut être exigé en cas de litige.

- (1) LOIRE AUTHION: Andard, Bauné, Brain sur l'Authion, Corné, La Bohalle, La Daguenière, St Mathurin sur Loire.
- (2) CCLLA: Communauté de Communes Loire Layon Aubance: Blaison Gohier, Brissac Quincé, Charcé St Ellier, Les Alleuds, Luigné, Juigné sur Loire, Saulgé l'Hopital, St Jean des Mauvrets, St Melaine sur Aubance, St Saturnin sur Loire, St Sulpice sur Loire, St Jean de la Croix, St Rémy La Varenne, Vauchrétien.
- (3) Extérieurs: tous les élèves n'habitant pas les communes citées ci-dessus.





